



CABINET

« CELEBRATION DE LA DEUXIEME EDITION DU MOIS DU CONSOMMONS LOCAL »

MESSAGE DE MONSIEUR HAROUNA KABORE, MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

Dans le souci de renforcer la compétitivité des produits locaux des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), de mettre à la disposition des consommateurs des produits de qualité et de contribuer à améliorer les revenus des populations de l'Union, les Ministres en charge du Commerce ont pris la décision lors de leur réunion tenue à Ouagadougou le 25 octobre 2019 d'instituer le « **mois d'Octobre comme mois du consommer local dans l'espace UEMOA** ». En rappel, depuis 2016, le Gouvernement met en œuvre le mot d'ordre « **consommons burkinabè** ». Cette initiative nationale est une politique qui consiste à promouvoir le développement endogène à travers le développement de la production, de la transformation, et de la consommation des produits made in Burkina.

En vue d'accompagner cette politique, plusieurs actions et reformes ont été entreprises notamment l'adoption des textes règlementaires pour exiger des structures publiques de considérer en priorité les produits locaux dans leur consommation à travers la circulaire N°2017/002/PM/DG/DGEF du 13 janvier 2017 portant mesure portant sur la consommation des produits locaux par les structures publiques et l'arrêté N2020/006 portant modification de l'arrêté 2017-002/PM/CAB du 31 janvier 2017 portant achat des produits locaux par les structures étatiques dans le cadre de leur approvisionnement. Ces mesures qui ont été instaurées dans un contexte marqué par les difficultés d'écoulement de certains produits locaux notamment le riz, l'huile alimentaire, le sucre ont permis d'atteindre des résultats forts appréciables en terme d'accès à la commande publique. De 2017 à 2020, la commande publique des produits locaux a atteint environ 447 milliards de francs CFA. Outre ces mesures incitatives qui ont permis l'amélioration de la commande publique par les petites et moyennes entreprises, plusieurs autres actions ont été réalisées notamment la labellisation des produits **made in Burkina, le Faso DAN FANI, le koko dunda, le chapeau de saponé,**

le beurre de karité, de l'initiative 100 produits certifiés et du projet 1000 produits certifiés à coûts partagé.

La persistance de la maladie à Covid-19 apparue depuis l'an 2020 et son corollaire sur le renchérissement de la logistique internationale et sur la rareté des cargos et des navires pour le transport des marchandises et des médicaments ont créé une flambée des prix des produits de grande consommation dans le monde et particulièrement dans notre pays. Cette situation désastreuse dans laquelle nous vivons est venue conforter notre vision qui repose sur une politique économique basée sur la souveraineté économique de notre pays. Cette politique vise à renforcer le marché intérieur, et d'intensifier les échanges intrarégionaux.

Le thème de cette deuxième édition « **promotion du consommer local : une contribution à la mise en œuvre réussie de la ZLECAf** » est un signal fort pour un changement de comportement au niveau national et régional surtout dans le contexte actuel d'ouverture des marchés nationaux africains à travers le démarrage effectif des échanges commerciaux et ce depuis le 1er janvier 2021 dans le cadre de l'accord de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf).

Au cours de ce mois, plusieurs activités sont programmées par mon département, les autres départements ministériels et les structures privées en vue d'intensifier les actions de promotion de la consommation des produits locaux.

En vue de réussir la deuxième édition du « **mois du consommons local** », je voudrais au nom de **Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso**, Champion du Consommons local, inviter les populations des villes et des campagnes, les productrices et producteurs, les transformatrices et transformateurs, les consommateurs, à faire de la promotion du consommons local un réalité tout au long de ce mois d'octobre.

VIVE LE CONSOMMONS LOCAL DANS LE CADRE DE LA ZLECAf !

VIVE LE MADE IN BURKINA !

BONNE CELEBRATION A TOUTES ET A TOUS !


Harouna KABORE
Officier de l'ordre de l'Étalon

